

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2011
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 19 Janvier 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2023/2024 - Stages Détection Secteur Sud 3 - Masculins nés en 2011

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2011, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 4 FEVRIER 2024, de 9h45 à 12h00
à **BIHOREL**, Gymnase Georges Hébert, Allée G. Philippe (Le Chapitre)
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **REMARQUE**

**CETTE CONVOCATION EST ENVOYÉE A CHAQUE JEUNE SUR LE MAIL RENSEIGNÉ SUR LA LICENCE
MERCİ AUX CLUBS DE S'ASSURER QUE LES JEUNES REÇOIVENT BIEN CETTE CONVOCATION**

⇒ **POUR INFORMATION : CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

TOURNOI INTER-SECTEURS – Dimanche 11 Février 2024 (Matinée - Lieu à déterminer)

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS SECTEUR SUD**

Référent Secteur Sud : Olivier DUHOUX ☎ 06 21 95 58 39 ✉ san_lou@hotmail.fr

Intervenants : Kévin PREEL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.
Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2011

STAGE DETECTION SECTEUR SUD 3 - Dimanche 4 Février 2024 - 9h45/12h à BIHOREL

Référent Secteur Sud : Olivier DUHOUX ☎ 06 21 95 58 39 ✉ san_lou@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
HADDAD	ADAME	ROUEN	17/02/2011	160	DROITIER	
VAILLANT	RAPHAEL	ROUEN	02/05/2011	165	DROITIER	
DESHAYES	AXEL	BIHOREL	28/06/2011	154	DROITIER	
LECOURT PRUD'HOMME	CLEMENT	BIHOREL	06/06/2011	150	GAUCHER	
RANGE	GABRIEL	BIHOREL	06/01/2011	165	GAUCHER	
BENZERROUK	YANIS	DEVILLE	03/01/2011	130	DROITIER	
NICOLLE	YAEL	DEVILLE	26/04/2011	160	DROITIER	
QUERTIER	EVAN	DEVILLE	02/03/2011	156	GAUCHER	
VENDANGER	EDEN	MONTVILLE	10/08/2011	154	DROITIER	
BOUTTE	LOAN	BARENTIN/PAVILLY	31/08/2011	159	GAUCHER	
QUITTEVILLE	TIMEO	ALCL	17/04/2011	162	DROITIER	
DELCENSERIE	NATHAN	OISSEL	14/09/2011	140	DROITIER	
LUCIA	MAXANDRE	OISSEL	04/04/2011	170	DROITIER	
DAVOURY	SOEN	SOTTEVILLE	18/11/2011	136	GAUCHER	
LETELLIER	JOHANNES	SOTTEVILLE	23/06/2011	162	DROITIER	
LUCE	TIMOTE	BROTONNE	04/08/2011	141	DROITIER	
SUE	SIMON	BROTONNE	24/02/2011	152	DROITIER	

**CETTE CONVOCATION EST ENVOYÉE A CHAQUE JEUNE SUR LE MAIL RENSEIGNÉ SUR LA LICENCE
MERCİ AUX CLUBS DE S'ASSURER QUE LES JEUNES REÇOIVENT BIEN CETTE CONVOCATION**

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.